

Transformation de légumes

Objectifs

Connaître la réglementation, les techniques et le matériel nécessaire pour mettre en place un atelier de transformation de légumes permettant de créer de la valeur ajoutée sur sa production.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Au programme :

- Étude des technologies de transformation et de conservation des légumes : caractéristiques des légumes, analyse des risques microbiologiques sur ce type de produits transformés, traitements de conservation à appliquer.
- Les étapes générales du process de transformation : pré-traitements, congélation et surgélation, conserves de légumes appertisées (pasteurisation ou stérilisation)
- Étude du matériel de transformation (exemple, coûts, capacités, coordonnées de quelques fournisseurs)
- Étude de la réglementation en vigueur : définition réglementaire des produits, règles d'étiquetage, auto-contrôles et traçabilités à mettre en œuvre
- Réglementation sur les locaux de transformation

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et méthodologiques avec des temps d'échanges avec les participants. Les process seront étudiés sur les aspects techniques et réglementaires sur la base d'exemples concrets. Pour chacune des techniques, seront étudiées les étapes de fabrication, les paramètres à maîtriser, les auto-contrôles à réaliser, les atouts et contraintes.

Dates, lieux et intervenants

08 déc 2022

09:00 - 17:00 (7hrs)

Centre Paroissial, 2 avenue Flandres Dunkerque
81120 Réalmont

Guillaume André, ingénieur agroalimentaire spécialisé
en transformation de produits fermiers au CFPPA de
Lozère

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 07/12/2022

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

ADEART

adeart.tarn@free.fr

ADEART

Maison des associations

Place du 1er Mai

81 100 Castres

Tel. 05-63-51-03-70

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription